

DES OUTILS POUR VOUS AIDER

LE LOGICIEL EUREKA TENUE DE COMPTES

Un logiciel de tenue de comptes et de gestion très simple d'utilisation, conçu pour les entreprises artisanale au régime fiscal du forfait et dispensées de T.G.C.



Ce logiciel vous permet d'éditer des tableaux de bord, de connaître le solde de votre trésorerie, de suivre vos crédits clients... Autant d'éléments qui vous permettent de savoir où vous en êtes, de faire votre déclaration fiscale sans stress et d'être crédible face à vos partenaires financiers.

Logiciel payant délivré à l'issue du suivi du stage de gestion de la CMA-NC.
Son prix est de 10 000 FCP.

Renseignements au 28 23 37

LES STAGES DE GESTION DE LA CMA-NC

Créateur d'entreprise, artisan installé, découvrez ou redécouvrez de façon très accessible les bases de la gestion.

La CMA-NC vous propose deux formations en gestion :

- Gestion 1 : je gère efficacement mon entreprise
- Gestion 2 : je perfectionne la gestion de mon entreprise

Concrets, ils vous permettent de faire le lien rapidement entre le vocabulaire de gestion et la réalité de votre entreprise.

Incontournables pour le chef d'entreprise, même si votre comptabilité est suivie par un professionnel !

Renseignements et inscription au 25 97 40

Vos antennes CMA

Koné

BP 641 - 98860
Tél. 47 30 14
kone@cma.nc

Poindimié

BP 155 - 98822
Tél. 42 74 82
poindimie@cma.nc

Koumac

BP 127 - 98850
Tél. 47 68 56
koumac@cma.nc

La Foa

BP 56 - 98880
Tél. 46 52 86
lafoa@cma.nc

Panda

BP 4709 - 98839
Tél. 24 32 62
panda@cma.nc

Case de l'entreprise à Lifou

BP 545 - 98820 We
Tél. 45 19 90
accueil@case.nc

CEGESMET

Nouméa

Tél. 27 43 70
centre.gest@cegesmet.nc

Koné

Tél. 42 77 20
centre.gest@cegesmet.nc



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE

10 Avenue James Cook - BP 4186
98846 Nouméa Cedex
Tél. 28 23 37

cma@cma.nc - www.cma.nc



GÉRER



LA COMPTABILITÉ VOTRE OUTIL DE GESTION

Savoir lire et analyser les principaux indicateurs de gestion vous donne les moyens de prendre des décisions.

En tant que chef d'entreprise, la comptabilité est votre principal outil de pilotage.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-CALÉDONIE

LA COMPTABILITÉ POUR TENIR LE CAP

Comme une voiture, une entreprise se conduit avec un tableau de bord qui renseigne le chef d'entreprise en permanence sur la bonne marche de son activité.

Ce tableau de bord n'est rien d'autre que le reflet des résultats obtenus grâce à la comptabilité. Le bon gestionnaire sera alors celui capable de prendre la bonne décision au bon moment en fonction de l'analyse de ces résultats.

Le bilan vous permet de vérifier l'équilibre financier de votre entreprise en vous assurant que vous disposez d'un fonds de roulement suffisant pour couvrir vos besoins en stocks, en octroi de crédit-client ou en trésorerie par exemple.

Avec le compte de résultats vous pouvez vous assurer qu'une décision d'embauche, d'investissement ou d'engagement important de charges ne mettra pas en péril la rentabilité de votre entreprise.

Tenir le cap, c'est savoir où l'on va et comment on y va. Savoir lire les principaux indicateurs de gestion et analyser les éléments fondamentaux de vos comptes professionnels sont des garanties indispensables dans la conduite de votre entreprise, pour vous mais aussi pour vos partenaires.



DIALOGUER AVEC LES PARTENAIRES



INDICATEUR DE BONNE SANTÉ

Reflet de la santé de votre entreprise et de votre bonne gestion, les comptes indiquent tous les éléments nécessaires à vos partenaires financiers (provinces, banques, Initiative Nouvelle-Calédonie, ADIE, ICAP etc...) pour vous accorder un prêt ou une aide.

GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Ils permettent également avec vos associés potentiels ou futurs repreneurs de connaître l'état précis de votre entreprise et sont un gage de fiabilité.

Tenir ses comptes et maîtriser les indicateurs de gestion est le meilleur moyen d'améliorer la rentabilité de son exploitation et de dialoguer avec ses partenaires

COMPTABILITÉ MODE D'EMPLOI

Tenir ses comptes soi-même ou bien confier cette tâche à un comptable ? Différentes formules sont possibles. Tout dépend également du régime fiscal de votre entreprise. Les entreprises soumises au régime du réel ont tout intérêt à faire appel à des professionnels de la comptabilité pour pouvoir fournir à l'Administration des comptes conformes au Plan Comptable Général.

LE COMPTABLE

Parce que vous êtes très occupé, vous pouvez déléguer votre comptabilité à un professionnel. Sachez que l'exercice de la comptabilité est réglementé et que cela renvoie à une véritable profession. Aussi, renseignez-vous pour choisir votre comptable car VOUS êtes seul responsable fiscalement de la conformité des comptes déposés aux services fiscaux. Votre relation doit être basée sur la confiance mais aussi sur le dialogue car votre comptable a un **devoir de conseil** envers vous. Questionnez-le, sollicitez-le sans hésitation !

STRUCTURE ASSOCIATIVE

Le CEGESMET (Centre de gestion des métiers) est une structure rattachée à votre Chambre de métiers et de l'artisanat, qui a pour mission la réalisation des comptabilités et le conseil en gestion pour ses adhérents. Association loi 1901, le CEGESMET a été créé par les artisans, pour les artisans.

LA TENUE SIMPLIFIÉE DES COMPTES (CMA-NC)

Si vous êtes au régime fiscal du forfait, vous devez simplement tenir un livre de recettes et de dépenses professionnelles, de manière à pouvoir réaliser votre déclaration de revenus en renseignant les montants de vos achats de matières premières, de votre chiffre d'affaires HT, de sous-traitance et des salaires nets versés à vos employés (voir fiche "Le choix fiscal").

Cependant, tenir vos comptes vous permet, au-delà de la déclaration fiscale, d'analyser plus finement l'évolution de votre entreprise. C'est pourquoi la CMA-NC a mis en place une méthode de tenue simplifiée des comptes. Deux outils vous sont proposés : une version papier avec le "Livre de Tenue Simplifiée de Comptes" et une version informatique avec le logiciel "EUREKA Tenue de comptes".